



## Conseil de la Ville

---

### Règlement RV-2019-19-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

---

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **Grille des spécifications de la zone C1526**

La grille des spécifications applicables à la zone C1526, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout de l'usage « Matelas » compris dans la classe d'usages I208 (Meuble et ameublement) ainsi que des spécifications afférentes à celui-ci indiquées à l'annexes A du présent règlement.

Adopté le 25 juin 2019

(signé) Isabelle Demers

(signé) Anne Bernier

---

Isabelle Demers, mairesse suppléante

---

Anne Bernier, assistante-greffière

**ENTRÉE EN VIGUEUR LE 2 AOÛT 2019**